

PROFESSION DE FOI :



COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION

▶ SEO

NOTRE PRIORITÉ : Défendre et promouvoir les droits des personnels civils des Armées.

NOTRE ADN : L'autonomie qui laisse aux syndicats territoriaux le pouvoir de décision dans le syndicat.

NOTRE MÉTHODE : Informer, accompagner les personnels dans toutes les situations de la vie professionnelle.

NOTRE EXIGENCE : Porter des propositions argumentées et motivées pour améliorer la situation de travail de tout personnel des Armées.

NOTRE LIGNE : Proposer et agir sur tous les sujets : défense des statuts de la Fonction publique, carrière et parcours professionnels, santé au travail, risques psychosociaux, conditions et temps de travail...

**VOTEZ
UNSA DÉFENSE !**
L'UNSA Défense, faites la différence !



LES ATTRIBUTIONS DU CSA :

- Les comités sociaux d'administration sont créés auprès du chef d'état major, ou du directeur, pour traiter au profit du personnel civil, de l'ensemble des questions propres à la chaîne d'emploi.
- Le CSA débat chaque année de la programmation de ses travaux.
- L'ensemble des attributions du CSA lui est confié dès lors qu'un lien propre à la chaîne d'emploi existe.
- Au sein de chaque CSA, est présente une Formation Spécialisée au risque métier chargée de traiter l'ensemble des sujets relatifs à la santé, sécurité et conditions de travail.

BILAN 2018/2022

Problématique générale du SEO (ex SEA) :

- Les ressources humaines du SEO représentent moins de 0,8% des effectifs du ministère avec 2000 personnels dont 1/3 de civils, répartis sur le territoire national et OME, avec des missions de modernisation à l'échelle des transformations et d'ambitions opérationnelles.

Bilan :

- Stabilité de l'équipe en place (intégration d'un nouveau représentant).
- Nombreuses bilatérales pour échanger directement avec l'ACE.
- Rédaction systématique d'un CR : l'UNSA Défense est la seule OS qui rédige et diffuse un CR pour ce CTS (ex CTR) SEO.

Sujets de préoccupations majeures et d'échanges nourris avec la direction .

- Restructurations et transformations continues, impact OCM1 avec sortie du périmètre de l'administration centrale, et morcellement du service (création d'une division au sein de l'EMA), effet indirect : le CTR SEA est devenu CTS SEO.
- Mise en place de REO successifs avec suppression de poste sans explication : amélioration nécessaire de la méthode de concertation et de diffusion des REO.
- Poste restructuré : mise en place d'AMR à minima (les agents doivent se débrouiller seuls dans leurs recherches d'emploi).
- Baisse du moral des agents, climat morose et anxieux.
- Diminution des effectifs, avec turn-over trop important des cadres militaires, recrutements par concours trop limités, recrutements des contractuels en hausse, recrutements d'ouvriers de l'état trop faibles (avec profession d'OEP bloquée).
- Attractivité faible des postes du service et parcours professionnels inexistant.
- Adaptation douloureuse à la crise COVID19, mise en place poussive du télétravail et faibles ressources en masques et en gel hydro-alcoolique en 2020.
- Crispations autour de la mise en place d'un logiciel de gestion des horaires.
- Organisation tardive des CAPSO et des essais professionnels.
- Peu de bilan RPS exploitable, expliqué et suivi.





L'UNSA Défense demande :

- Rester la première force d'information des agents du SEO.
- Défendre le pouvoir d'achat en revendiquant la revalorisation du point d'indice et la révision des grilles indiciaires de l'ensemble des catégories.
- Inciter au conventionnement avec des points de restauration lors que ceux-ci sont trop éloignés du lieu de travail.
- Être présent du côté des agents pour défendre leur point de vue, leur carrière et leur avenir. Se déplacer en régions pour rencontrer les agents (notamment au sein de la DSEO, du CLEO, du CSTA, de la BPIA et du CETSEO).
- Consolider nos propositions visant à améliorer la gestion du personnel civil (notamment : effet de l'étirement territorial).
- Obtenir l'ouverture des recrutements d'OEP et d'OTL (cœur de métier en dépôt et en labo).
- Avancement des OE sur HCC (fidélisation sur compétence rare).
- Rappeler la nécessité du dialogue et de la concertation (Retex TOULON).
- Poursuivre les entretiens informels fructueux avec la DSEO dans le cadre des lignes directrices de gestion.
- Finalisation du dossier Amiante au SEO pour les sites de BREST et de TOULON (attribution d'une allocation spécifique de cessation anticipée d'activité).





L'Union Nationale des Syndicats Autonomes de la Défense (UNSA Défense) s'appuie sur une conception du syndicalisme respectueuse de l'avis de tous et de chacun. Elle est d'autant plus attentive et proche des agents du ministère des Armées, que ses membres sont implantés sur le territoire national et à proximité de tous dans chacune des régions de France. Ses structures territoriales modernes ont un pouvoir décisionnel autonome, une grande liberté à laquelle l'UNSA est attachée. L'UNSA Défense pratique un dialogue social qui relève de la négociation et de la recherche du compromis, sans dogme ni esprit partisan. L'UNSA ne recherche pas le conflit par principe, mais ne le craint pas pour autant.

Les élus UNSA Défense remplissent leur mandat avec engagement et acharnement à toujours évoquer vos situations au quotidien, sans dogme, sans arrière-pensée. Cet engagement désintéressé reste la feuille de route de vos élus(es). Les 3 engagements de l'UNSA Défense vis-à-vis de vous :

- Mieux vous informer,
- Mieux vous représenter,
- Mieux vous défendre.

Vous êtes d'ailleurs régulièrement informés par des comptes rendus fidèles, des positions prises par l'UNSA Défense, dans cette instance.

NOS CANDIDATS UNSA DÉFENSE :

| | |
|--|---|
| 1 - Frédéric Nahirny - DELPIA TLN - ICDD | 11 - Sylvie Famibelle - CSTA NANCY- AAP1 |
| 2 - Jean Michel Pierre - DELPIA CF - OE HG | 12 - Aurélie Contreras - CEPIA MRS - ICD |
| 3 - Cyrille Lelong - CEPIA MRS - ICDD | 13 - Jérôme Jolivet-Bassi - DELPIA TLN - ICDD |
| 4 - Lionel Le Baron - DELPIA TLN - CE G VII | 14 - Fabrice Lenoir - DELPIA TLN - TSEF 2 |
| 5 - Pénélope Lucas - DSEO MLKF - AAP1 | 15 - Benoît Gilbert - DELPIA Phalsbourg - ATPMD |
| 6 - Arnaud Gervais - CEPIA MRS - TSEF 3 | 16 - Angélique Calendini - CEPIA MRS - HCB |
| 7 - Christophe Jousselin - CSTA NANCY - TSEF 2 | 17 - Christian Dilmi - DELPIA St-Jean-de-la-Ruelle - CE HCA |
| 8 - Marie-Christine Salas - DELPIA CF - AAP1 | 18 - Guillaume Bernard - DELPIA TLN - ATPMD2 |
| 9 - Stéphane Rousset - DELPIA VSS - TSEF 1 | 19 - Audrey Bougourd-Macris - CEPIA MRS - ICD |
| 10 - Angélique Chassot - DELPIA St-Dizier - OE G VII | 20 - Damien Perisse - CFSEO - TSEF2 |



01.42.22.37.02



federation@unsa-defense.org



portail-unsa.intradef.gouv.fr



www.unsa-defense.org



www.facebook.com/UNSADefense



Unsa defense diffusion



@UnsaDefense



UNSA Défense 78 et 80 rue Vaneau - 75007 PARIS